



Commission économique pour l'Europe**Comité de gestion de la Convention TIR de 1975****Soixante-seizième session**

Genève, 13 et 14 octobre 2021

Point 3 b) i) de l'ordre du jour provisoire

Activités et administration de la Commission de contrôle TIR:**Administration de la Commission de contrôle TIR et du secrétariat TIR:****Rapport sur l'état des comptes pour l'exercice 2020****Approbation des comptes de clôture de l'exercice 2020****Note du secrétariat****I. Introduction**

1. Le présent document est soumis conformément à l'annexe 8, article 11, paragraphe 4, de la Convention TIR, 1975, qui stipule que la Commission de contrôle TIR (TIRExB): «au moins une fois par an ou à la demande du Comité de gestion, fait rapport sur ses activités au Comité de gestion, auquel elle présente également des comptes vérifiés».

II. Comptes de clôture de l'exercice 2020

2. Le budget total et le plan des dépenses de la Commission de contrôle TIR (TIRExB) et du secrétariat TIR pour l'année 2020, y compris l'appui aux programmes (13 % du budget total), se sont élevés à 1 650 026 dollars des Etats-Unis (1 460 200 pour le plan des dépenses plus 13% au titre de l'appui aux programmes, soit 189 826 dollars) (ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2019/19).

3. Les comptes définitifs de l'exercice 2020, établis par les services financiers compétents de l'Organisation des Nations Unies, ont été transmis au secrétariat TIR le 12 août 2021.

4. Il ressort de ces comptes que les dépenses de fonctionnement de la TIRExB et du secrétariat TIR se sont élevées en 2020 à 1 236 726 dollars et les dépenses d'appui aux programmes (13 % des dépenses de fonctionnement) à 160 777 dollars, soit un total de 1 397 502 dollars. Le solde de l'exercice 2020 se monte à 252 524 dollars (voir le tableau ci-après).

Tableau 1

Comptes de clôture de l'exercice 2020Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale Transport International Routier-TIR
Compte d'allocation n°: E211-ECE-TN-213 (M1-32ECE-000062)

<i>Article de dépense</i>	<i>Budget 2020</i>	<i>Dépenses au 31</i>	<i>Solde au 31</i>
	<i>en dollars É.-U.</i>	<i>décembre 2020</i>	<i>décembre 2020</i>
	<i>(1)</i>	<i>(2)</i>	<i>(3) = (1) - (2)</i>
Coût de personnel	1 206 000	1 185 940	20 060
Voyages (voyages officiels du personnel, voyages des participants aux réunions)	78 700	3 776	74 924
Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs (c'est-à-dire formation du personnel, coûts de communication, valise diplomatique, frais postaux, frais de réception, etc.)	78 000	30 849	47 151
Services contractuels	60 000	3 986	56 014
Matériel, véhicules et fournitures	37 500	12 174 ¹	25 326
Sous-Total	1 460 200	1 236 726	223 474
Appui au programme (13 % du total)	189 826	160 777	29 049
Total général	1 650 026	1 397 502	252 524

5. Le tableau récapitulatif ci-après indique la situation financière et l'état des fonds au 31 décembre 2020.

Tableau 2

État financier au 31 décembre 2020Fonds d'affectation spéciale pour la coopération technique locale relatif au transport international routier-TIR
Compte d'allocation n°: E211-ECE-TN-213 (M1-32ECE-000062)

	<i>Monnaie</i>	<i>Dollars É.-U.</i>
Solde inutilisé au 31 décembre 2019		1 304 542
Provision pour la terminaison anticipée de l'Accord CEE/IRU		305 000
Solde réel du fonds au 31 Décembre 2019 ²		1 609 542
Contributions pour l'année 2020 reçues en 2019 (montant transféré par l'IRU au plus tard le 14 novembre 2019)		1 106 233
Montant total inscrit au budget et réserve de fonctionnement au 31 décembre 2019		2 715 775
Moins : Dépenses totales en 2020	1 236 726	
Moins : Appui aux programmes en 2020	<u>160 777</u>	
Moins : Total général des dépenses en 2020		1 397 502
Plus :		
Revenu d'intérêts et autres revenus divers en 2020	27 209	
Plus : Contribution totale / revenu reçu en 2020³		27 209
Solde effectif au 31 décembre 2020⁴		1 345 482

¹ Un montant de 4 217 dollars E.-U. engagé pour l'abonnement au logiciel a été attribué à la catégorie Fournitures, produits et matériels comme l'exige le système UMOJA.

² Voir ECE/TRANS/WP.30/AC.2/2020/14. De légères variations apparaissent en raison des ajustements du système UMOJA.

³ Non compris la Contribution pour l'année 2021 reçue en 2020.

⁴ Y compris: Provision pour la terminaison de l'Accord CEE/IRU, provision pour frais d'installation et de séparation et réserve de fonctionnement, qui sont transférés d'année en année. Non compris la Contribution pour l'année 2021 reçue en 2020.